

Pour assurer la viabilité du spectacle à Casselman

L'écho d'un peuple propose un PPP aux Comtés unis



JEAN-FRANÇOIS DUGAS

jfdugas@ledroit.com
correspondant régional
Est ontarien

« Il n'est pas question de déménager à Ottawa s'il y a un avenir à Casselman. »

Le directeur général de L'écho d'un peuple Inc., François Désormeaux, a clairement énoncé sa vision hier devant les membres du comité de dévelop-

pement économique et touristique des Comtés unis de Prescott et de Russell (CUPR).

Toutefois, les réalités économiques, principalement le manque de bailleurs de fonds privés dans l'Est ontarien, pourraient forcer le changement d'adresse.

« Le conseil d'administration (de L'écho d'un peuple) m'a mandaté afin de vérifier les possibilités à long terme, c'est-à-dire la viabilité sur le site existant ver-

sus un déménagement à Ottawa, a affirmé M. Désormeaux. Nous vivons une crise. »

Avant d'en arriver à cette alternative, le directeur général a lancé l'idée de créer un partenariat public-privé (PPP) avec le gouvernement régional.

La marge de crédit d'un demi-million de dollars recherchée, ainsi qu'une subvention annuelle de 50 000\$, serviraient à réduire le stress associé au manque de fonds, a-t-il souligné. « Le 500 000\$ serait un prêt garanti, remboursé par la vente des billets. »

Selon M. Désormeaux, le par-

tenariat — une solution à court terme — assurerait aussi la survie du spectacle à grand déploiement pour les deux prochaines années. Dès 2010, la présence du nouveau parc aquatique Sunny-Land, situé à proximité, devrait augmenter l'achalandage à la billetterie de L'écho et les revenus de l'organisme.

« J'aime bien l'idée de faire un partenariat avec nous. Je ne suis pas prêt à tourner le dos sur ce projet. C'est ce que mon instinct me dit, a affirmé Ken Hill, président des CUPR. Ce projet a une valeur que l'on ne peut pas mesurer. En plus, 50 % du bud-

get annuel de L'écho est réinvesti dans la région. »

Peu importe l'implication financière ou non des CUPR, il faudra trouver des commanditaires privés pour la prochaine saison, a avisé M. Désormeaux. À son avis, il est dangereux de se fier annuellement à l'octroi de subventions gouvernementales, souvent non renouvelables.

Questionné à savoir si la saison 2008 serait annulée advenant le manque de fonds pour assurer le bon fonctionnement du spectacle, le directeur général a confirmé cette possibilité.

« Vous avez tout compris. »

WEDNESDAY, JANUARY 9, 2008 **A9**

Family Day not a holiday for all

WINDSOR · Labour Minister Brad Duguid can't specify the number of workers who will get the third Monday in February off, when Ontario marks Family Day for the first time.

“Because we haven't added a statutory holiday in 20 years, there may well be some confusion over who's eligible and who isn't and how it works,” Mr. Duguid said yesterday.

“The vast majority of workers across Ontario will get this holiday off,” he said.

Family Day is an additional statutory holiday recognized by the Employment Standards

Act, which was promised by Premier Dalton McGuinty during the fall election campaign.

But many employers have arrangements with their employees, including in union agreements, to provide more than the minimum number of statutory holidays. These employers don't have to give Family Day to their employees.

“This is yet another fraudulent McGuinty Liberal promise designed to garner votes,” said MPP Peter Kormos, the NDP labour critic. “At the time he made the promise, the impression was clear that all workers

would be entitled to it. But, that's not going to be the case.”

Mr. Duguid insisted, however, that the Liberals delivered on precisely what was promised by the premier.

“I guess people ... forget that Family Day has the same protections under the Employment Standards Act that every other statutory holiday has. Not all workers get Christmas Day off either, and that's the way statutory holidays work — there are some employees who do have to work on statutory holidays.”

THE WINDSOR STAR



Le jeudi 10 janv 2008

Écoles: la malbouffe à l'agonie

[Isabelle Mathieu](#)

Le Soleil
Québec

La friture et les boissons gazeuses, pourtant bannies des écoles depuis le 1er janvier, sont toujours au menu. Le temps de renégocier les contrats avec les fournisseurs et d'installer l'équipement d'une cafétéria plus santé.

Lors de l'annonce de la nouvelle politique pour un virage santé dans les écoles à la mi-septembre, le premier ministre Jean Charest promettait l'élimination de la malbouffe scolaire dès janvier.

Le gouvernement demandait aux écoles primaires, secondaires et aux centres de formation professionnelle d'expulser pour la nouvelle année les boissons gazeuses et les jus sucrés en plus des frites et de la friture.

Une tournée des commissions scolaires de la région a permis au Soleil de constater que si les écoles cheminent vers la cuisine santé, elles n'y arriveront pas, pour la majorité, avant la prochaine rentrée scolaire.

À la C.S. des Premières-Seigneuries, on a diminué l'offre de frites dans le menu casse-croûte de cinq à deux jours par semaine en plus d'augmenter le prix de ces menus de 0,10 \$ et d'opter pour une panure multigrains. «Cet été, nous allons sortir les friteuses et les remplacer par des fours», explique Jean-François Parent, porte-parole de la commission scolaire.

Les boissons gazeuses et celles de type Gatorade disparaîtront à la prochaine rentrée; en attendant, elles coûteront 10 ¢ de plus.

Même à la commission scolaire des Découvreurs, pionnière du virage nutritif, on continuera à vendre des frites une fois par semaine, jusqu'à ce qu'un produit de remplacement soit trouvé. «On a des contrats avec le concessionnaire Monchâteau où il est prévu qu'on vend des frites une fois par semaine», précise le porte-parole de la commission scolaire, Alain Vézina.

Les frites et la friture survivent aussi à la commission scolaire de la Capitale, une ou deux fois par semaine, tel que prévu aux contrats. «On va élaborer ce printemps une nouvelle politique alimentaire qui sera appliquée l'automne prochain», explique Joanne Trudel, responsable des communications.

Le dernier midi de frites

Aujourd'hui, c'est le dernier midi de frites à l'école secondaire Pamphile-Lemay, de Sainte-Croix de Lotbinière. Les infâmes patates n'ont pu être écoulées avant à cause d'un bris de la hotte de la cafétéria.

Laliberté, l'entreprise responsable des cafétérias à la commission scolaire des Navigateurs, sur la Rive-Sud, s'est conformée à temps aux règles provinciales en rayant les seules fritures toujours vendues, les croquettes de poulet, les burgers de poulet, les bâtonnets de poisson et les egg rolls. «On remplace les bâtonnets de poisson par des

filets et au lieu des egg rolls avec riz, ça va être une assiette chinoise plus santé», explique Sophie Trépanier, diététiste pour Laliberté.

Il ne serait pas étonnant que les assiettes santé coûtent un peu plus cher aux écoles et donc aux étudiants. «Ça va peut-être prendre plus de main-d'œuvre parce que c'est - plus long de faire cuire des filets de poisson que de simplement mettre des bâtonnets surgelés au four», dit Mme Trépanier.

En Beauce, la politique santé ne passe pas comme du beurre dans la poêle. «Surtout - pour les campagnes de financement, les gens se demandent pourquoi ils n'auront plus le droit de vendre du chocolat», explique Odette Lessard, directrice des services éducatifs de la commission scolaire Beauce-Etchemin, qui compte neuf écoles secondaires.

La commission scolaire beauceronne a préféré garder une approche éducative plutôt que coercitive et n'a pas fait de changements radicaux aux menus pour la nouvelle année. Seule l'école secondaire Veilleux, de Saint-Joseph, a décidé de retirer les frites, imitant ainsi celle de Benoît-Vachon, de Sainte-Marie.

«On ne mettra pas notre cafétéria dans le trouble! dit Mme Lessard. Il faut remplacer les frites par quelque chose qui va être attrayant aussi pour les jeunes.»

Pas de police de la poutine

Le ministère de l'Éducation, chargé de veiller à l'application de la politique santé, répète que les écoles doivent se conformer aux règles dès janvier. «Mais on comprend qu'il y a des contrats en cours avec des concessionnaires et l'on ne fera pas de batailles juridiques avec ça», affirme Jean-Pascal Bernier, attaché de presse de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne.

Il n'y aura pas de «police des frites». Le ministère de l'Éducation entend par contre faire un suivi dans les écoles au printemps pour s'assurer que la politique est mise en œuvre correctement.

En septembre, les écoles devront remplir de nouvelles obligations et éliminer notamment les produits dont la liste des ingrédients débute par le terme sucre ou son équivalent. Elles devront aussi diminuer le contenu en gras de la viande.

Le gouvernement provincial distribuera 11 millions \$ aux écoles pour la mise en œuvre de la politique sur la santé, dont 6,5 millions \$ strictement pour les équipements des cafétérias, comme les frigos et les fours.

Environ 20 % des jeunes fréquentent les cafétérias scolaires.

Le mercredi 09 janv 2008

À l'école des parents en Suède

Nina Larson

Agence France-Presse

La Suède, déjà considérée comme l'un des meilleurs pays au monde pour élever ses enfants, offre un nombre croissant de cours aux parents qui veulent mieux assurer leur rôle.

«On peut bien sûr faire plus en tant que parent», estime Aasa, 34 ans, une mère divorcée de deux jumeaux de 8 ans qui participe à un cours d'éducation parentale à Skarpnick, au sud de Stockholm.

«Je stresse dès qu'un de mes enfants refuse de m'obéir. Je me demande toujours si je dois m'affirmer et m'en tenir à des principes, au risque de les braquer», confie-t-elle, jetant timidement un coup d'oeil aux autres élèves-parents.

La Suède propose déjà aux parents de nouveau-nés des groupes de discussion et elle étend désormais son programme d'éducation gratuite aux parents d'enfants plus âgés.

Le nombre de parents suédois engagés dans des classes d'éducation parentale est passé de 2% en 2004 à 7% en 2007, selon l'Institut national suédois de santé publique (INSP), dont l'objectif est d'en atteindre «30 à 40%».

«Ce qui pousse beaucoup de parents à venir ici, ce sont les disputes ou le manque d'autorité à la maison, mais ce sont des classes pour tous les parents», remarque Magnus Braun, conseiller familial chargé du programme d'éducation parentale à Skarpnick.



[Agrandir](#)

Photo AFP

Les classes «fonctionnent pour tous: ceux qui n'ont pas de réels soucis comme ceux qui en ont. Elles sont ajustables en fonction du type de problème», précise Aasa Kling, une psychologue qui a étudié l'efficacité d'un des programmes d'éducation parentale les plus populaires, Komet.

«Les enfants d'habitude agités ont moins de problèmes de comportement après que leurs parents ont participé à ce type de programme», dit-elle.

Dans la classe Komet à Skarpnick, on présente des exemples concrets avec des vidéos.

Scène type : un jeune garçon joue sur sa console. Le père rentre dans la chambre, lui dit qu'il est l'heure de manger et éteint brusquement l'écran. La scène déclenche la colère de l'enfant, le père devant alors le traîner jusqu'à la table.

«Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné?», demande le conseiller parental, Magnus Braun.

«Ca s'est passé beaucoup trop vite. Jouer aux jeux vidéo, c'est comme regarder un film. On ne peut pas éteindre juste comme ça. Il faut que les enfants s'habituent à l'idée auparavant», remarque Christophe, 36 ans, père de deux enfants.

Son commentaire amène Braun à évoquer un des points cardinaux du programme Komet: la préparation.

«Il est indispensable de préparer les enfants à ce qui va suivre. Il faut leur donner le temps de s'arrêter et de se préparer mentalement au changement à venir», dit-il, suggérant aux parents d'utiliser un minuteur et de prévenir leurs enfants qu'il sera par exemple l'heure de se laver les dents ou de s'habiller dans dix minutes.

«Ensuite, il suffit de leur rappeler qu'il ne leur reste plus que cinq minutes, puis deux. Vous verrez la différence», assure-t-il.

Une autre règle de base selon Komet est de toujours souligner le bon comportement et de ne pas trop mettre l'accent sur le mauvais -- cela ne ferait que renforcer les attitudes indésirables, selon Braun.

Cette approche est en parfaite concordance avec les méthodes pédagogiques et modérées d'éducation en vigueur en Suède et dans les autres pays nordiques, où les châtiments physiques contre les enfants sont bannis et les gronderies désapprouvées.

Si des conseils pour discipliner les enfants sont donnés aux parents au terme du programme Komet, Magnus Braun précise toutefois que «nous ne parlons pas de punitions mais de conséquences».

Christophe confie lui que la première classe Komet auquel il a participé a changé sa relation avec son fils de cinq ans.

«J'ai essayé de ne pas uniquement me tenir devant lui et lui faire la leçon, mais de réfléchir aux mots que je vais employer, d'être plus à son écoute et le laisser décider des jeux auxquels il veut jouer», raconte-t-il.

«On s'est beaucoup amusés».

Le mercredi 09 janv 2008

Les parents, de précieux alliés dans la lutte au décrochage

[Isabelle Pion](#)

La Tribune

La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) mise sur l'amélioration de l'information aux parents comme stratégie de lutte au décrochage.

L'organisation avait d'ailleurs prévu une somme de 50 000 \$ à son budget de l'an dernier afin de mieux informer les parents. À l'instar de la CSRS, l'accompagnement des parents s'avère l'une des priorités de la Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ), selon Michel Bernard, directeur général adjoint aux affaires éducatives à la CSRS.

«C'est primordial. Souvent, on remarque au niveau des écoles primaires que les parents vont s'impliquer davantage: la première rencontre, la remise des bulletins... Généralement, quand les enfants arrivent au secondaire, parce que l'enfant vieillit, qu'il prend des allures de grand, les parents ont tendance à être moins présents par rapport à l'école», indique Bibiane Roy, professionnelle d'intervention locale à la CSRS.

Les documents destinés aux parents sont nombreux; ils touchent autant à la préparation des enfants à leur entrée à la maternelle, aux structures en place (renouveau pédagogique, cycles, etc. qu'à la transition entre le primaire et le secondaire. La CSRS souhaite également informer les parents sur une autre priorité, soit la lecture. L'objectif est de transmettre de l'information sur cette question afin que les parents deviennent des «intervenants significatifs» en termes de lecture, explique M. Bernard. Bon nombre de documents à l'intention des parents seront disponibles à la fin janvier sur le site internet de la commission scolaire.

Selon M. Bernard, toujours en ce qui concerne le rôle des parents, il est important de miser sur la valorisation de l'école, que ces derniers s'intéressent au cheminement de leurs enfants, qu'ils les encadrent et qu'ils participent.

Parmi les écoles de la CSRS, l'école secondaire de La Montée souhaite développer une meilleure complicité avec les parents, souligne le directeur de l'école, Alain Poirier. «On doit travailler ensemble. On a la ferme conviction qu'il est essentiel qu'il y ait une collaboration entre l'école et la maison», observe-t-il. Plusieurs méthodes sont mises en place, dont l'utilisation de l'agenda, qui permet aux parents de suivre le travail de leur enfant.

Le jeudi 10 janv 2008

Qui s'instruit... s'endette

[Violaine Ballivy](#)

La Presse

Instruit mais endetté. Étienne Marcotte prévoit terminer son doctorat en philosophie avec un trou de 30 000\$ dans son compte en banque. Et avec deux, voire trois ans de retard sur les délais prévus par le gouvernement. La situation des étudiants à la maîtrise et au doctorat du Québec a beau s'être améliorée légèrement ces dernières années, elle demeure difficile. Et préoccupante, conclut une étude publiée hier.

Menée en 2006 auprès de 1638 étudiants de 17 établissements universitaires de la province, l'enquête du Conseil national des cycles supérieurs de la Fédération universitaire du Québec (CNCS-FEUQ) indique que le revenu moyen des étudiants est passé de 19 256\$ à un peu plus de 24 000\$ depuis 2001. Une donnée encourageante qui s'explique en partie par l'augmentation du nombre de bourses d'excellence offertes par le gouvernement fédéral et une bonification de celles du provincial.

Mais une donnée aussi trompeuse, note Frédéric Lalande, président du CNCS-FEUQ. «Ce chiffre cache le fait qu'aujourd'hui encore, le quart d'entre eux vivent avec moins de 11 000\$ par année. Leur situation est catastrophique.»

Au total, la moitié des étudiants vivent sous le seuil de faible revenu de Statistique Canada, indique le rapport. Résultat, ils s'endetteront en moyenne de 13 810\$ pour obtenir le titre de maître. Et de 19 265\$ pour celui de docteur.

Le soutien public étant «inadéquat», selon le CNCS-FEUQ, un peu plus de la moitié des étudiants dépendent encore de la générosité d'un parent ou d'un emploi à l'extérieur du campus pour subvenir à leurs besoins élémentaires. Cet emploi est rarement relié au domaine d'études et retarde l'obtention du diplôme quand il ne la compromet pas tout bonnement. «Il y a 35% d'abandons à la maîtrise et 50% au doctorat. Le lien entre le décrochage et la précarité financière est clair. Les étudiants sont laissés passablement à eux-mêmes en ce qui concerne le financement de leurs études. Ils ont besoin d'être mieux encadrés», croit M. Lalande. «Si je ne croyais en mes chances d'obtenir un bon emploi après mes études, j'aurais certainement abandonné il y a longtemps» remarque d'ailleurs M. Marcotte.

Un monde d'inégalités

À la lumière des résultats de ce sondage, la FEUQ réitère que le gouvernement du Québec a fait fausse route en dégelant les droits de scolarité et qu'il doit réinvestir massivement - au moins 70 millions - dans le régime d'aide financière aux étudiants. Le nombre de bourses accordées devrait être relevé: les demandes adressées croissent plus rapidement que le financement des organismes subventionnaires, ce qui impliquerait que des dossiers intéressants sont refusés faute d'argent disponible.

De même, Frédéric Lalande trouve illogique que les Québécois voient leur financement public diminuer lorsqu'ils dépassent les délais prévus pour l'obtention de leur diplôme. Il demande que la durée du versement des bourses soit étirée.

Le Conseil dresse aussi une longue liste de recommandations pour niveler les inégalités

entre les différentes catégories d'étudiants. Ceux des sciences «dures» reçoivent une aide financière publique de cinq à dix fois plus importante que la moyenne des autres étudiants. Ils ont aussi plus souvent l'occasion de faire partie d'un groupe de recherche, de recevoir de l'aide pour trouver un stage, participer à un colloque ou trouver un emploi sur le campus, donc lié à leur domaine d'études.

Le ministère de l'Éducation a refusé de commenter les résultats de cette étude hier.

Le mercredi 09 janv 2008

Les étudiants réclament une augmentation de l'aide financière

Martin Ouellet

Presse Canadienne

Québec

Si elle n'est pas «catastrophique», la situation financière des étudiants inscrits aux cycles supérieurs dans les universités québécoises demeure préoccupante et nécessite un redressement, conclut une enquête.

«De manière générale, il n'y a pas de catastrophe, mais ça reste en dessous (du seuil de bas revenu de Statistique Canada)», a souligné Frédéric Lalande, président du Conseil national des cycles supérieurs de la Fédération étudiante universitaire du Québec (CNCS-FEUQ), qui a rendu publique l'étude mercredi en conférence de presse à Québec.

Des mesures récentes ont certes permis d'améliorer un tant soit peu le sort des étudiants, a dit M. Lalande, citant en exemple l'augmentation de la contribution fédérale et le «rattrapage» entrepris par le gouvernement du Québec.

Néanmoins, plus de la moitié des étudiants dépendent encore d'un emploi à l'extérieur pour subvenir à leurs besoins et près de quatre étudiants sur 10 accumulent une dette dépassant les 12 000 \$ à la fin de leurs études.

L'enquête du CNCS, réalisée en 2006 auprès d'un peu plus de 1600 étudiants dans 15 établissements, révèle par ailleurs que le revenu annuel moyen de la cohorte inscrite aux cycles supérieurs est de 19 000 \$.

Si la plupart des étudiants parviennent à se débrouiller sans trop de mal, un peu moins du quart d'entre eux - 24 pour cent - vivent dans la misère, expose l'étude.

«Pour 25 pour cent des étudiants, le niveau de revenu est de moins de 12 000 \$. Pour ceux-là, c'est catastrophique (...) Ce sont des revenus ridicules et faméliques», a dit M. Lalande.

Qui plus est, selon lui, il importe de nuancer considérablement le revenu moyen de 19 000 \$ attribué aux étudiants. Sans étaler de données précises, il affirme que le nombre grandissant de professionnels et de baby-boomers à la retraite inscrits aux études supérieures a pour effet de «tirer» à la hausse la moyenne des revenus de l'ensemble de la cohorte.

Intitulée *Les sources et modes de financement des étudiants aux cycles supérieurs*, l'étude en appelle à un financement public accru dans l'aide aux étudiants et se montre particulièrement hostile à l'égard du dégel progressif des frais de scolarité et des coûts afférents aux études.

«Pour quelqu'un qui gagne 11 000 \$ par année, une hausse de 100 \$ des frais de scolarité, 500 \$ à terme, c'est énorme», souligne le président du CNCS.

Les visages de l'école CATHOLIQUE



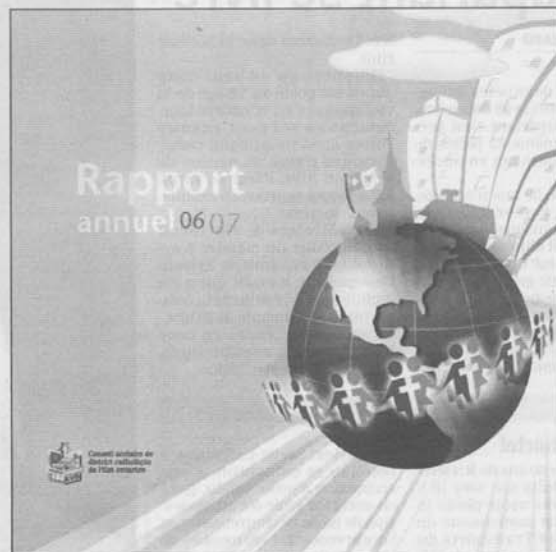
Le directeur de l'éducation et secrétaire, M. Roger Paul, présente le Rapport annuel du CSDCEO pour l'année scolaire 2006-2007

Une éducation axée sur la réussite de l'élève

C'est avec fierté que M. Roger Paul, directeur de l'éducation et secrétaire, présentait le *Rapport annuel 2006-2007* lors de la séance annuelle d'organisation du Conseil, qui se tenait le mardi 4 décembre 2007.

Avec la mission du CSDCEO, qui est d'assurer une éducation axée sur la réussite de l'élève, en l'animant d'une fierté pour la langue française, la foi catholique et l'héritage culturel franco-ontarien, les écoles du CSDCEO ont connu une année remplie de nouveautés et de réussites. Ayant comme toile de fond le *Plan stratégique 2005-2008* et ses quatre axes, soit le développement des ressources humaines, la gestion, l'apprentissage scolaire et la communication, le *Rapport annuel 2006-2007* offre des informations portant sur : les communautés d'apprentissage professionnelles, la qualité des services offerts par le Conseil et les écoles, le Programme de mentorat et de coaching, les plans d'action communs, les résultats aux tests provinciaux, la pastorale et la francophonie.

Visitez le www.csdceo.ca pour télécharger la version vidéo ou la version électronique du *Rapport annuel 2006-2007*.



Tel que prescrit par la Loi sur l'éducation, le CSDCEO a fait parvenir au ministère de l'Éducation le *Rapport annuel 2006-2007*, qui dresse le portrait des activités et des réussites qui ont marqué l'année scolaire 2006-2007.

Cette page d'information vous est offerte grâce à un partenariat entre le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien et le quotidien LeDevoir.



**10 ans
ensemble!**

Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien

Ensemble, nous faisons toute une différence!

Avec près de 12 000 élèves, 800 enseignants et enseignantes dans 39 écoles, le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien est le plus grand réseau d'écoles de langue française dans la région de Stormont, Dundas, Glengarry, Prescott et Russell.

1 800 204-4098
www.csdceo.ca